

# L'Hebdo indépendant

Bulletin n° 650  
du 26 octobre 2017

par Robert del PICCHIA,

*Sénateur  
des Français établis  
hors de France*

## FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

**En Marche avant.** 3 amendements avaient été proposés (n° [280](#), [593](#) et [1160](#)) par les députés de La République en Marche (LREM) et adoptés par la commission des Finances de l'Assemblée nationale. Ils proposaient d'augmenter le plafond d'exonération des plus-values immobilières de 150.000 euros à 250.000 euros pour « permettre » aux Français établis hors de France de vendre leur bien immobilier en France sans être « imposés indûment ». En cause : la soumission des revenus immobiliers en France à la CSG-CRDS, qui constitue selon eux à « une double imposition » « contraire aux engagements européens de la France ». Ils rappellent également que les Français de l'étranger « seront frappés de plein fouet par l'augmentation des contributions sociales sans bénéficier des mesures de compensation ».

**En Marche arrière...** En séance, le rapporteur général du budget LREM a expliqué que les amendements adoptés en commission visaient « à envoyer un signal à la communauté des expatriés ». Bruno LE MAIRE, ministre de l'Économie et des Finances, a dit partager « leur souhait d'améliorer la situation de ces derniers ». Néanmoins, « nos compatriotes expatriés bénéficient d'ores et déjà, pour la résidence principale, d'une exonération très favorable de 150.000 euros applicable pendant un an à compter de leur départ à l'étranger. Porter cette exonération à 250.000 euros me paraît excessif. Je propose donc aux auteurs de ces amendements d'appel de les retirer pour que nous ouvrons une discussion portant sur d'autres sujets. » Les trois amendements ont été retirés.

**Et après ?** Bruno LE MAIRE se dit prêt à voir « d'autres problèmes, qui sont réels et notamment liés à des prélèvements que nos compatriotes doivent payer alors qu'il existe assez peu de raisons pour qu'ils y soient soumis ». Il s'est dit encore « prêt à ouvrir la discussion avec eux, ainsi qu'avec les parlementaires représentant les Français de l'étranger, quel que soit d'ailleurs leur groupe politique. »

**Exonération progressive de la taxe d'habitation : et les Français de l'étranger ?** Question écrite de Robert del PICCHIA, sénateur des Français de l'étranger, au ministre de l'Action et des Comptes publics, qui sera publiée le 2 novembre au Journal officiel : « alors que les revenus immobiliers en France de nos compatriotes établis à l'étranger sont désormais assujettis à la contribution sociale généralisée (CSG-CRDS) et étant donné la prochaine augmentation de ces contributions sociales, il lui demande si les Français de l'étranger - dont les revenus mondiaux seraient inférieurs aux seuils annoncés -, pourraient être éligibles à l'exonération progressive de la taxe d'habitation au titre de leur résidence unique en France, constituant en cela une nouvelle étape vers la simplification administrative que le Chef de l'État appelle de ses vœux ».

**CSG-CRDS : le point à la commission des Finances, du Budget et de la Fiscalité de l'Assemblée des Français de l'étranger.** Virginie SCHAEFFER-MONTEILS, responsable de la division des affaires juridiques à la Direction des impôts des non résidents, a expliqué qu'environ 10.000 réclamations contre les prélèvements sociaux perçus pour la période 2014/2016 n'avaient pas encore été traitées. Il s'agit essentiellement des demandes des résidents hors Union européenne (ainsi que de l'EEE et de la Suisse). Une question préjudicielle posée par le Conseil d'État sur la conformité de la législation française à la « libre circulation des capitaux prévus par les Traités européens » n'a pas encore reçu de réponse. Cela concerne précisément le sort des demandes des résidents hors UE. Retrouver l'ensemble des [travaux de la commission lors de la 27<sup>e</sup> session de l'AFE](#).

---

## MONDE

**Les Kurdes irakiens jouent l'apaisement.** Ils ont proposé au pouvoir central de Bagdad un « *gel des résultats du référendum* » d'indépendance organisé fin septembre et demandent en retour un dialogue, « *un cessez-le-feu immédiat et un arrêt des opérations militaires* » qui ont conduit les troupes irakiennes à reprendre mi-octobre le territoire conquis ces dernières années par les Kurdes dans la région pétrolière de Kirkouk.

**Noir Madagascar.** 124 personnes sont mortes de la peste, qui sévit actuellement sous ses formes bubonique et pulmonaire sur l'île. 1.133 personnes ont été infectées depuis le 1<sup>er</sup> août dans une épidémie inédite par son ampleur, mais qui semble ralentir. Parmi les victimes, figure un Français résident de longue date de l'île. 806 personnes ont été guéries et 243 malades sont encore en cours de traitement. Le ministère de l'Europe et des Affaires étrangères appelle les ressortissants français à une grande vigilance. [Les conseils pour ceux qui résident ou se rendent à Madagascar.](#)

**Présidentielle sous tension au Kenya.** Le scrutin est boycotté par l'opposition, le sénateur James ORENKO a dénoncé une « *tentative de saper l'autorité des institutions* » alors que seuls 2 des 7 juges de la Cour suprême siégeaient sur un éventuel report de l'élection. Le président de l'institution n'a pu que constater l'absence de quorum et l'impossibilité d'entendre l'affaire. Le pays risque d'être marqué par une forte instabilité. L'Union européenne et la Fondation Carter n'ont pas envoyé d'observateurs, mettant en avant des raisons de sécurité. 20 ambassadeurs occidentaux, dont celui de la France, avait dénoncé « *la détérioration de l'environnement politique* ». « [Conseils aux voyageurs](#) » conseille de se tenir à l'écart des rassemblements.

**Veto.** La Russie s'est une nouvelle fois opposée à un projet de résolution présenté par les États-Unis au Conseil de sécurité des Nations unies, visant à prolonger d'un an l'enquête sur l'utilisation d'armes chimiques en Syrie. C'est la 9<sup>e</sup> fois.

**Plus de 11 millions d'enfants yéménites ont besoin d'assistance humanitaire.** Ce sont les Nations unies qui sonnent l'alarme sur la pire crise alimentaire dans le monde, qui s'accompagne d'une vaste épidémie de choléra, le tout sans accès aux services médicaux.

**Mohammed VI et le Rif.** Le roi du Maroc a renvoyé 3 ministres en réaction à la situation dans cette région du nord du pays, après un rapport démontrant des dysfonctionnements dans l'application d'un programme de développement dans cette région isolée.

**Large victoire du premier ministre japonais aux législatives.** Selon les estimations, la coalition conservatrice menée par le Parti libéral-démocrate (PLD) de SHINZO Abe a remporté les 2/3 des sièges de la Chambre basse. Son poids dans l'hémicycle reste sensiblement le même que depuis le précédent scrutin de 2014. Le chef du gouvernement avait convoqué ces élections dans le contexte d'une « *crise nationale* » en raison de tensions croissantes avec la Corée du Nord et du vieillissement de la population. Son parti était également fragilisé par des accusations de favoritisme. C'est la 2<sup>e</sup> fois en 5 ans qu'il convoque des élections législatives anticipées.

**Le plus puissant dirigeant chinois depuis 40 ans.** XI Jinping est entré dans la charte du Parti communiste chinois, à l'égal du fondateur MAO Tsé-toung.

**Deux enquêtes ouvertes sur Barack OBAMA et Hillary CLINTON.** Lancée par les républicains, l'une de ces investigations vise à faire la lumière sur la décision du FBI et du ministère de la justice de ne pas poursuivre la candidate démocrate, dans l'affaire des courriels du département d'État.

**La Francophonie à Paris.** Face à de nouvelles manifestations, le Togo a renoncé à abriter la 34<sup>e</sup> conférence ministérielle de la Francophonie qui se tiendra aux mêmes dates, du 24 au 26 novembre au siège de l'OIF.

## EUROPE

**Accord sur la révision du travail détaché.** La Pologne, la Hongrie, la Lettonie et la Lituanie se sont opposées à l'accord, tandis que le Royaume-Uni, l'Irlande et la Croatie se sont abstenus. Emmanuel MACRON avait fait de cette réforme l'une de ses priorités au niveau européen. L'accord fixe une durée maximale de 12 mois pour le recours au travail détaché, avec une dérogation possible de six mois supplémentaires. Il prévoit également « *un salaire égal, à travail égal, sur un même lieu de travail* », au lieu du respect du salaire minimum du pays d'accueil imposé jusqu'ici. L'entrée en application de la nouvelle directive est portée à 4 ans, soit début 2022 si elle est adoptée avant la fin de l'année. Le Parlement européen, qui devait se réunir ce jeudi, doit encore l'approuver. Les transports ne sont pas concernés par l'accord.

**L'urgence devra attendre.** Le Parlement européen a voté par 355 voix contre 204 (et 111 abstentions) une résolution non contraignante demandant l'interdiction progressive du glyphosate, un herbicide très utilisé, d'ici 2022. La Commission européenne a ensuite décidé de reporter le vote des États membres sur le renouvellement de son homologation, dont la licence expire le 15 décembre. Le porte-parole du gouvernement français, Christophe CASTANER, a déclaré que la France souhaitait qu'elle ne soit pas prolongée de plus de 4 ans.

**La Catalogne sous tutelle ?** Les indépendantistes radicaux ont promis une campagne de désobéissance massive si Madrid prend le contrôle de la région autonome ce vendredi. Le parlement régional catalan est réuni ce jeudi pour « *analyser l'agression institutionnelle* », la veille du vote par le Sénat espagnol de la mise sous tutelle de la région. Madrid pourrait prendre les commandes de l'administration, depuis la police autonome jusqu'à la radio et la télévision publiques, et mettre le parlement régional sous tutelle. Après à ce vote, le président de la Catalogne, Carles PUIGDEMONT, perdra tous ses pouvoirs et cessera d'être rémunéré. Un représentant unique pourrait être nommé par Madrid pour gouverner la région. De nouvelles élections seraient organisées « *dans un délai maximum de 6 mois* » a déclaré Mariano RAJOY.

« **Le compte n'y est pas** ». Michel BARNIER, [dans un entretien aux Échos](#), relève pourtant « *une dynamique positive* » depuis le discours de Theresa MAY à Florence. Le négociateur en chef de l'UE sur le Brexit y explique les domaines où il reste à trouver un accord, comme l'acquittement des contributions britanniques pour les engagements pris par le pays, « *notamment le reste à liquider à partir de la fin 2020* ». Tout en soulignant ne pas avoir « *de mandat pour négocier sur ce point* », Michel BARNIER évoque toutefois pour la 1<sup>ère</sup> fois la possibilité d'une « *période de transition* », « *à la fois courte et encadrée* », « *jusqu'à 2020* ».

**La Vénétie et la Lombardie votent pour plus d'autonomie.** Les régions italiennes ont organisées un référendum auprès de leurs populations pour savoir si elles souhaitaient disposer de « *formes supplémentaires et conditions particulières d'autonomie* ». Les Vénétiens ont répondu « oui » à 98% (participation de 57%), les Lombards « oui » à 95% (participation de 39%). Les résultats sont non contraignants. Ces consultations étaient autorisées par le pouvoir central et organisées par la Ligue du Nord, formation d'extrême-droite.

**Autriche.** Le dirigeant conservateur, Sebastian KURZ, a invité le parti d'extrême droite FPÖ à des négociations pour la formation d'une coalition de gouvernement. Cette éventuelle coalition pourrait ouvrir la voie à un retour de cette formation au pouvoir, 17 ans après la mise au ban du pays par l'UE.

**Wolfgang SCHÄUBLE**, ancien ministre des Finances, a été élu président du Bundestag, la chambre basse du Parlement allemand. La chambre a ouvert sa session par le discours inaugural de l'élu qui siège depuis le plus longtemps, un libéral, M. SOLMS, au lieu du plus âgé, celui-ci étant un membre du parti anti-immigration AfD ayant qualifié la Shoah de « *mythe* ». Bernd BAUMANN, un représentant des 92 députés de d'AfD, a comparé le sort des élus de son parti à celui réservé par les nazis à ses opposants en 1933.

## POLITIQUE INTÉRIEURE

**Emmanuel MACRON reçoit Abdel Fattah al-SISSI.** « *La France se tient aux côtés de l'Égypte, car la sécurité de ce pays ami, c'est aussi notre propre sécurité* » a déclaré le Président français après un déjeuner avec son homologue égyptien. Il insiste : il ne faut « *pas donner des leçons* » sur les droits de l'Homme « *hors de tout contexte* ». « *Le président SISSI a un défi : la stabilité de son pays, la lutte contre les mouvements terroristes, contre un fondamentalisme religieux violent* » a poursuivi Emmanuel MACRON, rappelant le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des pays et la coopération « *très étroite* » liant la France et l'Égypte.

**Généralisation du tiers payant repoussée sine die.** La ministre de la Santé, Agnès BUZYN, a annoncé que le dispositif (qui permet de ne pas avancer d'argent chez les médecins et pharmaciens exerçant en ville), déjà appliqué aux patients couverts à 100% par l'Assurance maladie comme les femmes enceintes et les malades chroniques, ne serait pas généralisé à partir du 30 novembre. L'échéance figurait dans la loi Santé votée en décembre 2015, mais la ministre affirme que des contraintes techniques ne permettent pas d'étendre le dispositif, très critiqué par la plupart des syndicats de médecins.

**CASTANER bientôt à la tête de La République en Marche.** Le porte-parole du gouvernement a confirmé avoir reçu le soutien du président de la République, Emmanuel MACRON : « *S'il m'a choisi et s'il a soutenu ma candidature, c'est parce que aujourd'hui j'ai aussi le soutien, je pense, de la base des militants de LREM* », a plaidé Christophe CASTANER. Les candidatures pour le poste de délégué général du parti présidentiel doivent être déposées avant le 2 novembre. L'élection aura lieu le 18 novembre, lors du Congrès, à Lyon. Restera-t-il membre du gouvernement et porte-parole de celui-ci ? « *La fonction de délégué général du mouvement est une fonction bénévole qui implique de toute façon d'avoir une autre activité* ». Il gardera donc ses « *activités ministérielles tant que le Président de la République et le Premier ministre m'en confient la responsabilité* ».

**Les Républicains : exclusions en sursis.** Le bureau politique du parti d'opposition a décidé d'exclure les membres du gouvernement Gérald DARMANIN et Sébastien LECORNU, ainsi que les députés du groupe Les Constructifs Franck RIESTER et Thierry SOLÈRE et a « *pris acte du départ* » du Premier ministre, Édouard PHILIPPE. Néanmoins, le quorum n'a pas été atteint, seuls 43 des 115 membres étant présents, ce qui oblige le bureau à se réunir à nouveau mardi prochain pour valider juridiquement la décision, étant donné les promesses de recours formulées notamment par Sébastien LECORNU. « *On va leur pourrir leur campagne* » pour la présidence du parti, promet un Constructif. « *Notre exclusion est un acte politique qui doit être suivi d'un autre acte politique : la création d'un nouveau parti de droite, libéral, social, européen, réformiste et humaniste* », « *à court terme* » selon le député Franck RIESTER.

**Les grands absents.** Bernard ACCOYER a souligné qu'une « *très large majorité a voté pour leur exclusion, seuls 5 ou 6 s'y opposant* », expliquant l'absence de quorum par le grand nombre de membres du bureau politique, nommé il y a 3 ans, « *où les gens ne viennent plus parce qu'ils ont arrêté la politique* » ou « *parce qu'ils ne sont plus élus et ne viennent plus à Paris* ». Alain JUPPÉ, Valéry PECRESSE, Xavier BERTRAND, François BAROIN, Jean-Pierre RAFFARIN ou encore Dominique BUSSEREAU n'ont pas fait le déplacement. Par ailleurs, Alain LAMASSOURE, eurodéputé et ancien ministre a annoncé qu'il quittait le parti, soulignant « *une pénible course à la droite la plus conservatrice* ».

**Benoît HAMON consulte.** Pour structurer et développer son mouvement politique, « *le mouvement du 1<sup>er</sup> juillet* », le M1717, créé dans la foulée de son échec à l'élection présidentielle, l'ancien candidat socialiste lance « *une grande consultation citoyenne* ». En ligne, ouverte à tous, elle porte sur les thématiques et sur le fonctionnement et la stratégie du mouvement, qui revendique 30.000 adhérents.



## PARLEMENT

### Assemblée nationale

**Financement de la Sécu : début des débats sur la hausse de la CSG.** L'examen du « PLFSS » a commencé. Le gouvernement défend sa mesure phare comme de la « *solidarité générationnelle* », pour donner du pouvoir d'achat aux actifs. Droite et gauche ont dénoncé « *l'injustice* » faite aux retraités. La plupart des groupes, y compris le MoDem, ont proposé des amendements pour modifier les seuils d'application de la hausse de la CSG. Marc FESNEAU, président du groupe centriste allié à la majorité, souhaite « *envoyer des messages* » et veut que 10% de retraités supplémentaires soient exonérés. Le président du groupe La République en Marche, Richard FERRAND, a fermé la porte aux discussions.

**Combien ?** La hausse prévue pour l'instant est de 1,7 point. Pour les Français de l'étranger dont les revenus immobiliers sont soumis à cette contribution sociale, le total des prélèvements sociaux sur les revenus du patrimoine s'élèvera donc à 17,2%, au lieu de 15,5% actuellement.

**Budget (partie « recettes ») pour 2018 largement adopté.** 365 pour, 172 contre, 24 abstentions. Les Constructifs ont majoritairement choisi de s'abstenir, mais 13 membres du groupe ont voté en faveur du premier budget d'Emmanuel MACRON. 2 ont voté contre. La députée LREM, Amélie de MONTCHALIN, chef de file du groupe majoritaire à la commission des Finances a défendu un budget qui réconcilie « *le travail et l'investissement* », « *juste* » et « *efficace* ». Le député MoDem qui s'exprimait a dit que le groupe allié à la majorité « *a voté sans trembler* » ce budget qui donne « *une trajectoire saine* » aux finances publiques. Les Républicains ont déploré « *un budget insuffisamment courageux et excessivement injuste qui fait de nombreux perdants* ». La gauche a dénoncé trop de « *cadeaux pour les riches* », avec un « *bouclier du capital* », et « *9 milliards pour les riches et des miettes pour 9 millions de pauvres* ».

**Budget de l'Assemblée nationale resserré.** Les questeurs du Plais Bourbon réfléchissent au devenir des avantages dont bénéficient les anciens présidents de l'Assemblée nationale (une voiture avec chauffeur, un bureau au Palais et un secrétariat, pendant 10 ans). En outre, un autre chantier est conduit pour réduire les dépenses de l'Assemblée, dont le budget s'élève à 500 millions d'euros. Autres dossiers à l'étude, l'alignement sur le droit commun du régime de retraite et l'allocation chômage des députés, ainsi que le nouveau régime pour les frais de mandat parlementaire. Ces mêmes questions sont également à l'ouvrage au Sénat.

**Budget de l'UE : les députés augmentent la contribution de la France.** Le projet de loi de finances acte le passage de la contribution française à 20,2 milliards d'euros, après 18,7 milliards pour 2017. En 2017, la France était 2<sup>e</sup> contributeur net en volume au budget de l'UE, après l'Allemagne, mais elle était 2<sup>e</sup> bénéficiaire net en dépenses, après l'Espagne et l'Italie.

### Sénat

**Justice.** Adoption de deux propositions de loi pour « le redressement de la justice », à l'initiative du Président de la Commission des Lois, Philippe BAS. Les textes faisaient suite à une mission d'information de la commission. Ils prévoient l'augmentation des crédits de la mission « Justice », à 10,902 milliards d'euros en 2022, soit +5% par an, avec près de 14.000 créations de poste. Ils proposent également la modernisation du service public de la justice via les technologies numériques ; la création d'un « tribunal unique de première instance » pour une plus grande justice de proximité... Les débats sont consultables [ici](#).

**Revue stratégique de défense et de sécurité nationale.** Débat organisé à l'initiative de la commission des Affaires étrangères et des Forces armées. À noter les interventions des sénateurs des Français de l'étranger, Hélène CONWAY-MOURET, Olivier CADIC et Ronan LE GLEUT. Ils peuvent être visionnés en suivant ce lien : <http://videos.senat.fr/videos>

## ÉCONOMIE, SANTÉ, SOCIÉTÉ ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

« **Avoir les reins suffisamment solides pour innover et exporter** ». Bruno LE MAIRE a lancé le plan d'action du gouvernement pour la croissance et la transformation des entreprises. 6 groupes de travail sont organisés autour de thématiques distinctes. Un binôme travaillera sur « *la grande oubliée de beaucoup de réflexions : la balance commerciale, qui est très déficitaire* », a expliqué le ministre des Finances. « *Le fait de se projeter à l'international doit devenir un réflexe* », dit-il. Le groupe de travail « *Conquête de l'international* » est dirigé par Richard YUNG, sénateur LREM des Français établis hors de France, et Éric KAYSER, fondateur de la maison du même nom.

**139.000 Français envoyés en détachement en Europe.** La France est le 3<sup>e</sup> pays, après la Pologne et l'Allemagne, en nombre de travailleurs détachés envoyés dans d'autres pays européens. Les salariés que la France envoie en UE travaillent en majorité dans les services (finance, expertise scientifique et technique, éducation, santé) et l'industrie.

**3,475 millions de demandeurs d'emploi** sans aucune activité (catégorie A) en France métropolitaine au mois de septembre. Selon le ministère du travail et Pôle emploi, le recul observé ce mois (-64.800) efface l'augmentation des deux mois précédents et permet d'aboutir à une diminution de 0,2% en un trimestre (-0,5% au cours des 12 derniers mois).

**Pas plus de voitures à Singapour.** Le nombre de véhicules dans la cité-État n'augmentera pas jusqu'à la prochaine révision prévue en 2020. L'achat d'une voiture dans le pays est déjà soumis à la détention d'un certificat dont le prix se situe actuellement autour de 40.000 dollars. D'une durée de vie de 10 ans, ils sont régulièrement proposés lors d'enchères organisées par les autorités. L'an dernier, près de 750.000 véhicules privés circulaient à Singapour, où vivent 5,6 millions d'habitants.

**Taxe contre la pollution à Londres.** 10 livres par jour (11,2 euros) sur les véhicules polluants : c'est le montant de la taxe imposée aux propriétaires de véhicules immatriculés avant 2006 et aux autres plus récents ne respectant pas la norme européenne Euro 4s. À cela s'ajoute à un péage de 11,5 livres (12,9 euros) introduit en 2003.

**Le Nicaragua signe.** La Syrie et les États-Unis sont les deux seuls pays en marge de la coalition mondiale climatique, après cette signature de l'accord de Paris.

**Enquête pour agression sexuelle contre un député.** Le procureur de la République a confirmé que le député LREM, Christophe AREND, est visé, après les accusations de son ancienne collaboratrice parlementaire et directrice de campagne. Celui qui a obtenu son siège en battant le candidat du Front national, Florian PHILIPPOT, a déposé une plainte pour dénonciation calomnieuse.

**Stephen HAWKING casse Internet.** Dimanche à minuit, la thèse de doctorat du célèbre physicien, rédigée en 1966, a été rendue publique. Le site de l'université de Cambridge a « crashé » sous le poids des demandes de consultation. 60.000 téléchargements ont eu lieu en moins de 24 heures...

## CARNET ET NOMINATION

**Frédéric MONDOLONI** serait nommé ambassadeur en Serbie.

**François REVARDEAUX**, ministre conseiller à Londres.

**Sylvain GUIAUGUE**, jusqu'alors premier conseiller à Varsovie, devient premier conseiller à Ankara.

**Muriel SORET**, première conseillère à Libreville.

**François BLANC**, conseiller pour les affaires agricoles à Pékin.

L'Hebdo indépendant, tous droits réservés. Responsable de rédaction : Olivia RICHARD, avec la collaboration de Jean-Pierre VILLAESCUSA. La Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour. Les informations contenues dans l'Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. tél : + 33 1 42 34 26 87 ou par mail : r.delpicchia@senat.fr